

**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agrération
de l'ASBL «ICOM Belgique / Wallonie-Bruxelles» en qualité
d'organisation représentative d'utilisateurs**

A.M. 09-03-2017

M.B. 28-04-2017

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, l'agrération de l'asbl «ICOM Belgique / Wallonie-Bruxelles», enregistrée sous le numéro d'entreprise 419.029.211, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.